

BREVES DE THIL

N° 103
Avril 2013

SOMMAIRE

1 Edito

2 Actu municipale

3 Le budget 2013 en bref...

5 L'info municipale et communautaire

7 Culture et Loisirs

OUVERTURE DE LA MAIRIE

lundi de 08h30 à 11h15
mardi de 08h30 à 11h15
jeudi de 13h30 à 16h15
vendredi de 14h00 à 18h
samedi de 09h00 à 12h00

Le maire reçoit sur rendez-vous le vendredi de 15h à 18h.

TEL : 04 78 06 19 90

CONTACT : mairie.thil@thil.fr
hgauthier@thil.fr

Madame, Mademoiselle, Monsieur.

EDITO

L'année 2013 a débuté dans le prolongement des actions initiées l'an dernier et l'engagement des vérifications des dispositifs d'assainissements collectifs : les interventions du cabinet Charpentier s'effectuent à un rythme de 30 visites techniques par semaine.

Les travaux d'aménagement de sécurité reprennent par les aménagements de sécurité du secteur sud de la rue de la Mairie et l'enfouissement des réseaux aériens (EDF, Télécom et fibre optique)

Le premier trimestre est également la période budgétaire. Le budget 2013, construit à partir des propositions d'investissement des différentes commissions, a été présenté par Monsieur le premier Adjoint lors du Conseil municipal du 20 mars dernier. Il a été adopté à l'unanimité sur une base de recettes fiscales **sans augmentation du taux d'imposition des taxes directes locales (Habitation, Foncier Bâti, Foncier Non Bâti)** de façon à ne pas ajouter

une pression fiscale supplémentaire à celle décidée par le Parlement dans la Loi de finances 2013 : les bases d'imposition ont, en effet, été réévaluées de 6,40 %.

Le budget 2013 s'élève à un total de 1 212 450 euros dont plus de 337 000 euros seront consacrés à la section d'investissement.

Les éléments économiques et financiers essentiels du budget vous sont détaillés en pages intérieures.

En plus des aménagements de sécurité sur les deux secteurs de la rue de la Mairie (RD 61 B) qui mobilisent une part importante des investissements de la commune, les opérations marquantes prévues au Budget 2013 concernent :

- La réalisation des enrobés sur la totalité de la cour de l'école de sorte à réduire (peut-être) plaies et bosses.
- L'implantation de deux panneaux lumineux pour faciliter la communication de proximité, le premier sera installé place de la Mairie, le second le sera à l'entrée du Village (côté Beynost),
- La réalisation d'une première tranche de réaménagement du cimetière avec l'implantation d'un columbarium dans l'enceinte du nouveau cimetière, l'aménagement des accès pour les personnes à mobilité réduite entre l'ancien et le nouveau cimetière et la réfection des allées.

Enfin, pour satisfaire aux exigences de dématérialisation des échanges et rendre les procédures d'échanges de données plus efficaces entre le Secrétariat de mairie et les services de la Trésorerie, des investissements d'acquisition de nouveaux outils informatiques et de logiciels seront réalisés dès le deuxième trimestre.

Madame la Secrétaire générale, en liaison avec les services départementaux des finances publiques et l'appui des Elus référents en assurera le pilotage. La commune aura ainsi accompli, dès la fin de l'année, une étape essentielle de modernisation de son administration communale.

Enfin, Monsieur HANACHI nous a fait part de la réouverture du commerce VIVAL d'ici le début mai prochain. Après ce long hiver, le printemps qui s'annonce devrait permettre de renouer avec les ambiances festives qui tiennent au cœur de tous et toutes !

Votre Maire,
Bruno LOUSTALET

SUR VOTRE AGENDA

- **Dimanche 5 mai 2013** : « A la reconquête du Trophée perdu » Journée « Mobilité du Grand Parc » – départ place de la Mairie à 10 heures
- **Dimanche 19 mai 2013** : La « Thiloise » parcours VTT organisés par « Festhilité » départ Stade de THIL dès 8h30
- **Dimanche 26 mai 2013** : Concert à l'Eglise de THIL à 17h par la classe de chant de l'Académie de Musique et de Danse de la CCMP
- **Dimanche 16 juin 2013** : La « Farfouille » organisée par le Sou des Ecoles
- **Samedi 13 juillet** : Premier Salon des Arts en plein air «La Côtère des Arts » - dès 10 heures Quai des Amours suivi d'une « Ambiance Guinguette » à partir de

Révision du PLU – Plan de Prévention du Risque inondation

Comme annoncé lors de la cérémonie des vœux le 6 janvier dernier, le rapport provisoire du « Diagnostic » du PLU établi par le Cabinet Urbi et Orbi est disponible dans son intégralité sur le site communal à la rubrique *Téléchargements / Le Village / Géographie*.

Le prochain numéro des Brèves à paraître courant Juin consacrera son Dossier à la présentation synthétique de ce document.

Dès sa publication par les services de la Préfecture, le Plan de Prévention du Risque inondation sera mis en ligne sur le site communale à la rubrique *Téléchargements / Le Village / Inondations*.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS

Les Comptes rendus complets du Conseil municipal sont accessibles sur le site internet www.thil.fr dès leur approbation par le Conseil municipal.

Les principales délibérations votées le 21 mars 2013 concernent :

- Le vote du budget principal et du budget Annexe « Assainissement » ainsi que le vote des taux d'imposition communaux 2013 et le vote des Comptes administratifs et de gestion pour 2012,
- L'autorisation donnée à Mr le Maire aux fins de signature de la convention tripartite entre le Conseil général de l'Ain, la Communauté de communes de Miribel et du Plateau et la commune pour la réalisation des aménagements de sécurité sur le secteur Sud de la RD 61 B.

LE BUDGET 2013 EN BREF...

La capacité d'autofinancement moyenne annuelle de la commune est de 113 000 € depuis 2008. Sa capacité d'emprunt est intacte, puisque l'annuité n'est que de 37 780 € et notre encours global (353 000 €) ne représente qu'un peu plus de 4 mois de recettes de fonctionnement.

Cette année le programme d'investissements est réalisé sans augmentation des taux communaux d'imposition des taxes directes locales.

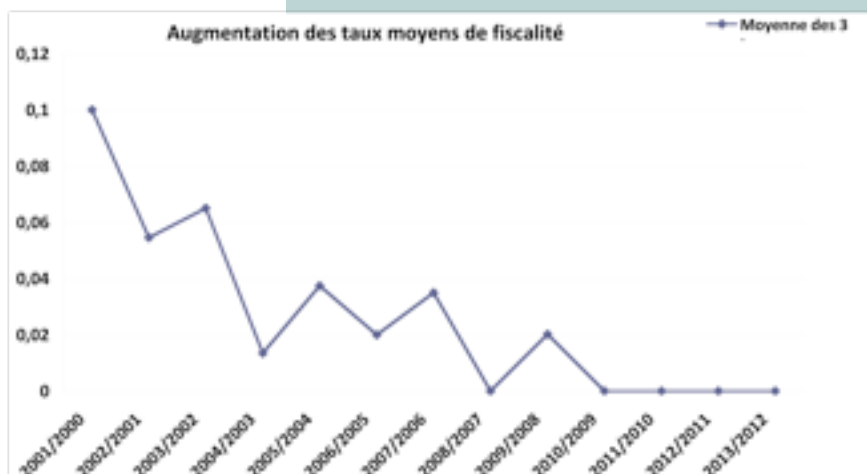
Les dépenses de fonctionnement (cf. tableau) du budget primitif sont en diminution de 1 % par rapport à celui de 2012. Les associations communales bénéficieront de 4500 € de subventions. Les dotations aux organisations intervenant dans le secteur social et de la petite enfance se montent à un total de 43 515 € (cf. liste page suivante)

236 074 € de dépenses d'investissement (cf. tableau), en partie financées par un fonds de concours de la CCMP, sont programmées cette année.

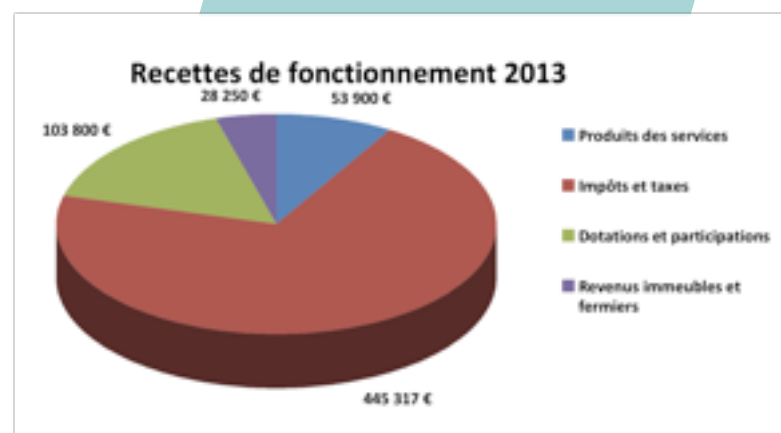
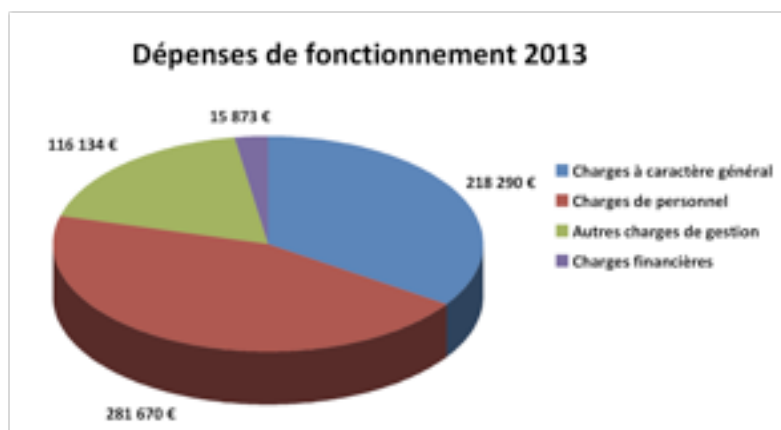
Quant au budget annexe, destiné à la réalisation de l'assainissement collectif de la zone 1NAi (coût 200 000 € environ), il sera alimenté par un Projet Urbain Partenarial signé avec le promoteur. C'est donc le promoteur qui financera en totalité l'étude et la réalisation de la station à filtres plantés de roseaux.

INVESTISSEMENT	Budget Principal 2013
Subvention pour assainissement	1 474 €
Matériel mairie	20 000 €
Matériel voirie	2 500 €
Eclairage public	93 100 €
Réfection cours école	46 000 €
Cimetière et columbarium	17 000 €
Materiel école	3 500 €
Etude POS/PLU	32 000 €
Réfection voirie puits	13 800 €
Traçage city stade	€700
Etude passerelle mode doux	6 000 €
Total dépenses d'équipement	236 074 €

Budget ASSAINISSEMENT	BP 2013
Dépenses	
Déficit reporté	€387.51
Complément étude assainissement vi	€3428.09
Etude assainissement 1Na	€12667.21
Réalisation station 1Na	€172191.47
Total Dépenses	€188674.29
Recettes	
Virt du budget principal	€1473.59
Pup 1Na assainissement	€184858.70
Subvention Conseil Général	€2342.00
Total Recettes	€188674.29



SUBVENTIONS 2013	
Sou des écoles	Pas de demande
Aca Dombe	€150.00
Acenas	€150.00
Adapa	€2615.00
Centre Léon Bérard	€200.00
Cuma de Thil	€1000.00
Fc Luenaz	€1000.00
Mjc Montluel	€300.00
FSE Collège E. Cizain	€300.00
Pêcheurs Thilois	Pas de demande
Prévention routière	€100.00
Thil'oisirs	Pas de demande
Temps de vivre	€500.00
Festhil'ité	€2000.00
Thil'assoc	Pas de demande
Symalim	€1645.00
Crèche Beynost	€35000.00
Ram Beynost	€4700.00
Entente Dale	€4325.00
Syndicat électricité	€17200.00
Total général	€71185.00



DU CÔTÉ DES AMENAGEMENTS COMMUNAUX

Les travaux de mise en sécurité des voiries départementales traversant le village seront engagés par la Communauté de Communes de Miribel et du Plateau et s'étaleront jusqu'à la fin du 3ème semestre 2013.

Initialement prévu à compter du 18 mars, le démarrage des travaux a été décalé au 8 avril pour des raisons de contraintes de planning de l'entreprise EIFFAGE. La première phase concernera deux chantiers sur la RD 61 B pour le secteur :

- « Chantier Mairie/Auberge » du carrefour de la rue du stade jusqu'à la rue du Canal pour un montant de 82 301,25 €HT,
- « Chantier Cimetière/Vergers » pour un montant de 35000 €HT.

Sur tous les segments d'aménagements, des opérations coordonnées d'effacement des réseaux aériens seront finalisées par le SIEA.

Pendant les travaux qui devraient durer deux mois, une déviation sera mise en place via le Mas Durand.

L'engagement des travaux de mise en sécurité du secteur Nord sont en attente de l'avis du Conseil général et de la Convention à signer entre le Conseil général, la Communauté de communes et la commune de Thil quant au positionnement des feux tricolores permettant de gérer l'alternat de circulation dans la partie la plus rétrécie de la RD 61B.



DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

Rythmes scolaires

Le Conseil municipal a décidé de reporter à la rentrée 2014-2015 l'application du décret relatif aux Rythmes Scolaires passant à 4,5 jours d'enseignement par semaine en lieu et place des 4 jours actuels tout en gardant la même amplitude horaire hebdomadaire de 26 heures.

Cette décision fait suite à la position unanime des différentes parties prenantes au conseil d'école : Corps professoral, représentants Mairie et représentants des parents motivés par le résultat du sondage organisé par ces derniers.

Sur les 74 familles qui ont des enfants scolarisés à l'Ecole de la Riotte, 39 ont répondu au sondage (52,70%) et 34 d'entre elles (87,18% des réponses) se sont prononcées en faveur du report à la rentrée 2014-2015 de l'application du décret.

La Municipalité travaille en concertation avec les communes voisines (Miribel, Neyron, Tramoyes, St. Maurice de Beynost et Beynost) afin de définir une politique coordonnée notamment pour ce qui concerne le Projet Educatif Territorial, l'évaluation des incidences sur l'organisation des activités sportives et culturelles.

Par ailleurs, le report d'une année doit permettre d'établir une concertation étroite avec tous les acteurs de la politique éducative concernés ou impactés par cette réforme : Parents et enseignants bien sûr mais aussi Assistantes maternelles, Clubs sportifs, Académie de Musique et de Danse, Associations culturelles.

Cette concertation doit pouvoir aboutir d'ici la fin 2013 afin que l'organisation puisse être opérationnelle en Septembre 2014.

Inscription à l'école

Les inscriptions pour les enfants entrants en petite section de maternelle démarreront à partir du mois d'avril prochain.

1- L'inscription en mairie

Les parents concernés devront d'abord se rendre en mairie afin d'obtenir un certificat de pré-inscription scolaire après avoir présenté les pièces suivantes : le livret de famille, le carnet de santé de l'enfant et le justificatif de domicile.

Pour rappel, la mairie est ouverte les lundis et mardis de 8h30 à 11h15, le jeudi de 13h30 à 16h15, le vendredi de 14h00 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 12h00

2 – L'inscription à l'école

Les parents concernés prendront rendez-vous au 04 78 06 58 55 pour venir inscrire leur enfant à l'école les vendredis 5 avril, 12 avril, 19 avril et 10 mai de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30 et lors de permanences assurées les mardis 14 et 21 mai de 16h30 à 18h30.

Les documents suivants seront à prévoir : certificat de pré-inscription scolaire (délivré par la mairie), certificat de radiation pour les enfants arrivant d'une autre école, livret de famille, carnet de santé et tout autre document médical ou autre pour les situations particulières (droit de garde...)

Un accueil sera proposé aux familles des enfants entrants en petite section de maternelle courant juin.

Pour information :

- Seuls les élèves nés en 2010 seront accueillis à la rentrée 2013 en classe de petite section.
- Les enfants nés en 2010 et n'habitant pas la commune seront accueillis dans la limite des places disponibles.
- Pour tout autre cas particulier, merci de bien vouloir vous adresser à monsieur le Maire.

VIVAL

Monsieur HANACHI vous accueillera dans sa supérette VIVAL dès le 19 Avril prochain.

- Du Lundi au Samedi de 7 heures à 19 heures
- Le Dimanche de 7 heures à 13 heures.

Merci de réserver vos achats à votre commerce de proximité !

Colibri muscle son réseau

Depuis le 25 février, le service de navettes COLIBRI a été réaménagé pour répondre au plus près aux demandes d'amélioration des temps d'attente.

Sont notamment concernés les horaires entre Thil et la gare de Beynost avec **l'objectif de réduire les temps de correspondance Colibri / TER entre 4 et 6 minutes** aussi bien le matin que le soir.

Rappel :

- Les titres de transports à l'unité s'achètent dans les bus : 1 euro le trajet

Bon à savoir : les correspondances Ligne 2 et 3 et 171 sont incluses dans le prix du trajet !

- Les carnets de 10 tickets et les abonnements mensuels : acquisition d'une carte nominative et premier chargement auprès de la société Philibert, renouvellement à bord des bus.

Bon à savoir : pour plus de détails une seule adresse : www.bus-colibri.com pour toute demande : bus-colibri@cc-miribel.fr

ATTENTION !!

Suite au 2 jours fériés consécutifs pour le 8 et 9 mai, les règles de rattrapage pour la collecte des OM et du tri sont modifiées : la collecte du mercredi 8 mai est avancée au mardi 7 mai.

La 4^{ème} édition de « **Courir pour elles** », grande mobilisation solidaire et caritative contre les cancers féminins, se tiendra le **Dimanche 26 mai** au **Domaine de Lacroix-Laval à Marcy l'Etoile**.

Pour la première année, un entraînement collectif est organisé pour les habitants de la Côtière tous les dimanche à 11h au Parc de Miribel Jonage.
Inscription obligatoire sur le site : <http://www.courirpourelles.com>
Renseignement auprès d'Erika Torunski : erika@mobilierboisdesign.com

VERTICAL CÔTIÈRE
Escaladocirquogym
du 22 au 26 Avril 2013.....
au gymnase du collège Louis Armstrong à Beynost.....
...Stage Escalade-cirque-acrogym-danse.....
organisé par Vertical Côtière
Ouvert au Public né entre 1996 et 2006 en 3 tranches d'âges:
- de 1996 à 1999 ouvert aux non-membres
- de 2000 à 2003 ouvert aux non-membres
- de 2004 à 2006 membres du club seulement
CONTACT : secretariat@vertical-cotiere.fr
site: <http://www.vertical-cotiere.fr>

Le Club Vertical Côtière se réserve le droit d'annuler le stage en cas d'effectif insuffisant

Culture et Loisirs

La Côtère des Arts

Le premier salon des peintres « La Côtère des Arts » a été organisé à l'initiative de Catherine MESSY et l'appui de FESTHILITE le 27 janvier dernier.

Ce sont 24 artistes venus de l'ensemble de la Côtère mais également de Meyzieu qui ont exposé leurs œuvres à la Salle Polyvalente.

Plus d'une centaine de personnes ont visité le Salon. Le succès rencontré par cette première édition a incité à l'organisation d'une édition «estivale» qui se tiendra le 13 juillet prochain à l'Esplanade du Rhône au Quai des Amours entre 10 heures et 18 heures.

Cette édition sera ouverte aux peintres, sculpteurs et photographes.

Il y aura possibilité d'organiser des repas tirés du sac entre amis et famille. Des animations musicales «champêtres» seront présentes.

A la suite du Salon de Plein Air, une «Ambiance Guinguette» organisée par FESTHILITE prendra le relais, dès 18 heures, pour célébrer la Fête Nationale.



Les Pêcheurs Thilois

Les Pêcheurs Thilois ont tenu leur assemblée générale le 16 décembre. Le bilan financier a été présenté par Jean Claude COTE,

Le nombre d'adhérents est de 66 (dont seulement 13 thilois), soit une légère diminution par rapport à l'année précédente, pour une recette de 6260 €, La fermeture de Vival, lieu de vente d'une partie des cartes de pêche, semble être une explication, Les frais de fonctionnement (achat de matériel, assurance, timbres,,,) représente 10 % des recettes, le solde étant converti «en poissons».

L'alevinage pour 2012 s'est décomposé de la façon suivante :

- truites : 400 kg,
- gardons : 300 kg
- brochets : 200 kg
- carpes : 55 kg
- sandres : 25 kg,

Des lâchers de truites sont prévus pour le 2 février, le 2 mars et le 30 mars 2013,

Des poissons prédateurs (en particuliers les poissons chats) sont régulièrement prélevés dans les 2 plans d'eau à savoir pour 2012 : 110 kg ; sur les 5 dernières années, ce sont 550 kg qui ont été retirés.

Les abords des plans d'eau restent propres et entretenus grâce à l'action des pêcheurs et en particulier à l'occasion des journées de nettoyage qui se sont déroulées les 19 et 27 janvier,

Le concours de pêche est programmé pour le samedi 1er juin avec, à cette occasion, un nouveau lâcher de truites. Cette manifestation se déroulera sur la journée avec la possibilité de restauration sur place.

Les cartes de pêches sont en vente auprès des membres du bureau (voir les panneaux d'affichage à l'entrée des plans d'eau) tant pour les cartes annuelles que pour les cartes à la journée,

L'ensemble du bureau espère vous rencontrer autour des 2 lacs soit en promeneur soit en pêcheurs.



L'ACA présente

Défilé de Mode Spectacle

Tombola
Rock acrobatique
Hip Hop

Samedi 13 Avril 2013
Complexe du Mas de Roux
à Beynost 19h30

Ouverture des portes à 18h30

Entrée : en pré-vente 11€ chez les commerçants de l'ACA
et l'office du tourisme de Miribel 04 78 55 61 16
sur place 12€ (gratuit -10 ans) Buvette - Restauration

Association
Beynost
commune de
Beynost
Mairie de
Miribel

Le CCAS de THIL en collaboration avec l' ASSOCIATION NATIONALE DE PREVENTION DE L'ALCOOLISME ET DES ADDICTOLOGIES(ANPAA)* – Section de l'Ain, vous proposera, dans la deuxième quinzaine de Mai 2013, une CONFERENCE-DEBAT sur les ADDICTOLOGIES. Plus de précisions sur le déroulement de la réunion vous seront données début Mai.

*Qu'est-ce que l'ANPAA :

L'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie est une **association loi 1901**, reconnue d'utilité publique et agréée d'éducation populaire, implantée sur l'ensemble du territoire national et animée par de nombreux bénévoles et 1400 professionnels.

Domaine d'action

Le domaine d'action de l'A.N.P.A.A. couvre aujourd'hui l'ensemble des addictions : usage, usage détourné et mésusage d'alcool, tabac, drogues illicites et médicaments psychotropes, pratiques de jeu excessif et autres addictions sans produit. Les risques liés à ces comportements pour l'individu, son entourage et la société sont abordés dans une perspective globale, psychologique, biomédicale, et sociale.

L'intervention de l'A.N.P.A.A. s'inscrit dans un continuum allant de la prévention et de l'intervention précoce à la réduction des risques, aux soins et à l'accompagnement.

DES NOUVELLES DU SOU DES ECOLES

C'est sous un soleil très printanier que le cortège du Carnaval 2013 a pris d'assaut les rues thiloises.

A sa tête un Grisemine cuisinier (un grand merci à Bettina et aux enfants de la cantine) très majestueux et tiré par un poney, puis venaient militaires, policiers, hôtesses de l'air, médecins et autres corps de métiers représentés par les enfants, tous très bien déguisés.

Pour mettre l'ambiance, le groupe de percussions venu à l'école le matin s'est lui aussi joint au défilé.

Comme à l'habitude, un grand nombre de crêpes ont été dévorées, les ballons se sont envolés et Grisemine est parti en fumée.

Merci à tous ceux qui ont aidé au bon déroulement de cet après-midi.

Maintenant que l'hiver est derrière nous, il nous faut penser au grand moment de l'été, la FARFOUILLE 2013 !!!!!!!!

C'est la manifestation la plus importante pour le Sou des Ecoles, mais aussi pour tout le village. Alors si vous avez un peu de temps pour nous aider, vous serez les bienvenus. Une heure, 2 heures, une demi-journée, une journée, pour monter le samedi, métrer les exposants, aider à la buvette, quelque soit vos disponibilités et vos envies, rejoignez-nous ! Bonne ambiance garantie !

Vous pouvez vous faire connaître auprès de notre présidente, Anne-Laure VAZ, au 06.69.53.08.38, dès aujourd'hui.

Merci d'avance et n'oubliez pas, la

FARFOUILLE 2013,

c'est le

16 JUIN !!



DIMANCHE 19 MAI 2013

ORGANISEE PAR FESTHIL'ITE

Départ du Stade de Thil (01) de 8h30 à 10h

4 parcours en boucle proposés :

- Parcours familial de 22 km, l'inscription est de 6 euros
- Parcours amateur de 33 km, l'inscription est de 7 euros
- Parcours sportif de 44 km, l'inscription est de 7 euros
- Parcours confirmé de 60 km, l'inscription est de 8 euros

Inscription sur place

Parcours déconseillés au moins de 7 ans

Casque obligatoire.

Pour plus de renseignement, contacter par mail la-thiloise@hotmail.fr



Festhil'ité



Festhil'ité

Après avoir déplacé les Thilois sur les pistes de ski cet hiver, nous leur proposons d'enfourcher leur vélo pour la 3ème édition de la **THILOISE le dimanche 19 mai**. Nous proposons d'ailleurs à tous ceux qui aime le vélo de venir participer à une réunion d'information qui aura lieu le mardi 16 avril à 20h dans la petite salle de réunion de la polyvalente.

Le 13 juillet, nous vous attendons nombreux pour l'édition estivale de la **CÔTIÈRE DES ARTS**, (voir page 7) et bien sûr, réservez d'ores et déjà votre journée du **samedi 7 septembre** pour la **FÊTE DES THILOIS**. Deux indices : **BLANC** et **BOIS...** Pour les reste des infos, guettez le prochain numéro des Brèves et ne ratez pas les jolis tracts bleus que nous déposons régulièrement dans vos boîtes aux lettres !

